

INVENTAIRE DES STRUCTURES DE PSYCHIATRIE ET DES STRUCTURES EN LIEN AVEC LA PSYCHIATRIE EN PROVENCE-ALPES- COTE D'AZUR

Etablissements de santé publics et privés

Réalisé par Mme TALIANA

avec la collaboration de Mmes FALIP et COLDEFY

DPRS - Département des Etudes, Enquêtes et Evaluations



SOMMAIRE

◆ Editorial	4
◆ Introduction	5
◆ Glossaire	7
◆ Var	
○ Centre Hospitalier Intercommunal Toulon/La Seyne-sur-Mer	15
○ Centre Hospitalier Spécialisé Henri Guérin – Pierrefeu-du-Var	19
○ Centre Hospitalier Intercommunal Fréjus/Saint Raphaël	26
○ Centre Hospitalier de la Dracénie - Draguignan.....	29
○ Permanence d'accès aux soins en milieu psychiatrique	
➤ CH de Hyères.....	30
➤ CHITS Hôpital Sainte Musse.....	30
○ Maison de santé pour personnes atteintes de troubles mentaux	
➤ Korian Val du Fenouillet.....	30
➤ Centre de soins les Collines du Revest.....	31
➤ Clinique de santé mentale Korian le Golfe	31
➤ Clinique Saint Martin	31
➤ Clinique les Trois Solliès.....	32
○ Centre Action Médico-Sociale Précoce	
➤ CAMSP Le Malmont	32
➤ CAMSP du CH George Sand.....	32
➤ CAMSP La Garonne	32
➤ CAMSP La Rode UGECAM.....	33
○ Centre Médico-Pédagogique	
➤ CMPP de Brignoles.....	33
➤ CMPP de Draguignan	33
➤ CMPP APAJH	33
➤ CMPP la Valette ADSEA.....	34
➤ CMPP les Magnolias.....	34

- Groupe d'Entraide Mutuelle
 - GEM Fraternité 34
 - GEM Forts Ensemble 34
 - GEM Club du Lien 35
 - GEM Un Autre Chemin..... 35
 - GEM Les Amis de l'Espérance..... 35
- Maison des Adolescents
 - MDA du Var 35

Editorial

L'organisation mondiale de la santé nous alerte sur la fréquence des troubles psychiques. Plus d'un quart de la population mondiale viendrait à en souffrir un jour ou l'autre. Ces troubles nuisent à la qualité de vie des personnes et de leurs familles et ont des conséquences économiques importantes pour les sociétés. Aujourd'hui, les troubles dépressifs unipolaires occupent la troisième place parmi les causes de maladies. Demain, en 2030, la dépression sera au premier rang.

La politique de santé mentale comprend des actions de prévention, de diagnostic, de soins, de réadaptation et de réinsertion sociale. Elle est mise en œuvre par des acteurs diversifiés intervenant dans ces domaines, notamment les établissements de santé autorisés en psychiatrie, des médecins libéraux, des psychologues et l'ensemble des acteurs de la prévention, du logement, de l'hébergement et de l'insertion. Elle offre, chaque jour davantage, une place centrale au patient et à ses aidants dans sa mise en œuvre.

Pour faire face au défi qui nous attend et face à la multiplicité des acteurs, il est nécessaire de mettre à disposition de tous, une meilleure information de la population sur les acteurs intervenant en santé mentale pour permettre une orientation rapide et pertinente dans le dispositif et une prise en charge précoce.

L'agence régionale de santé a élaboré ce répertoire afin de vous guider dans votre parcours de santé.

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé

Claude d'HARCOURT

Introduction

Ce répertoire présente les structures en santé mentale de la région Provence – Alpes – Côte d'Azur qui proposent un accueil, des soins, de l'accompagnement et de l'entraide.

Il est destiné aux usagers et aux professionnels de santé, travailleurs sociaux, établissements, administrations ayant à intervenir dans le domaine de la santé mentale.

Sa réalisation a été possible grâce à la contribution de chaque structure, en particulier les établissements de santé.

Cette version 2017 vient actualiser la version précédente parue en 2012. Elle est diffusée sur Internet (<http://www.ars.paca.sante.fr/Ou-vous-soigner.85055.0.html>).

* * *

Depuis la création du secteur dans les années 60, l'organisation des soins en santé mentale a beaucoup évolué. Les prises en charge traditionnellement offertes au sein des établissements sont désormais également disponibles au cœur de la cité, au plus près du domicile de chacun.

Ce répertoire a donc vocation à vous accompagner dans votre recherche d'information tout au long de votre parcours de santé.

Chacun des 6 départements de la région PACA possède son propre répertoire. Celui-ci est divisée en deux grandes parties, les adultes d'un côté, les enfants et adolescents (< 18 ans) de l'autre.

Vous trouverez ensuite une description des différentes structures d'accueil, de soins, d'accompagnement et d'entraide. Cette description intègre toute l'offre de prise en charge structurée autour des 24 établissements de santé publics et 26 établissements privés, les établissements médico-sociaux qui prennent en charge l'enfant en ambulatoire (CAMSP et CMM), les dispositifs d'accueil et d'orientation (les MDA et PEJ), les dispositifs d'entraide (GEM).

L'ARS attribue aux 20 établissements publics qui ont une mission de service public de secteur une zone d'intervention dans laquelle l'établissement doit garantir à l'ensemble de la population :

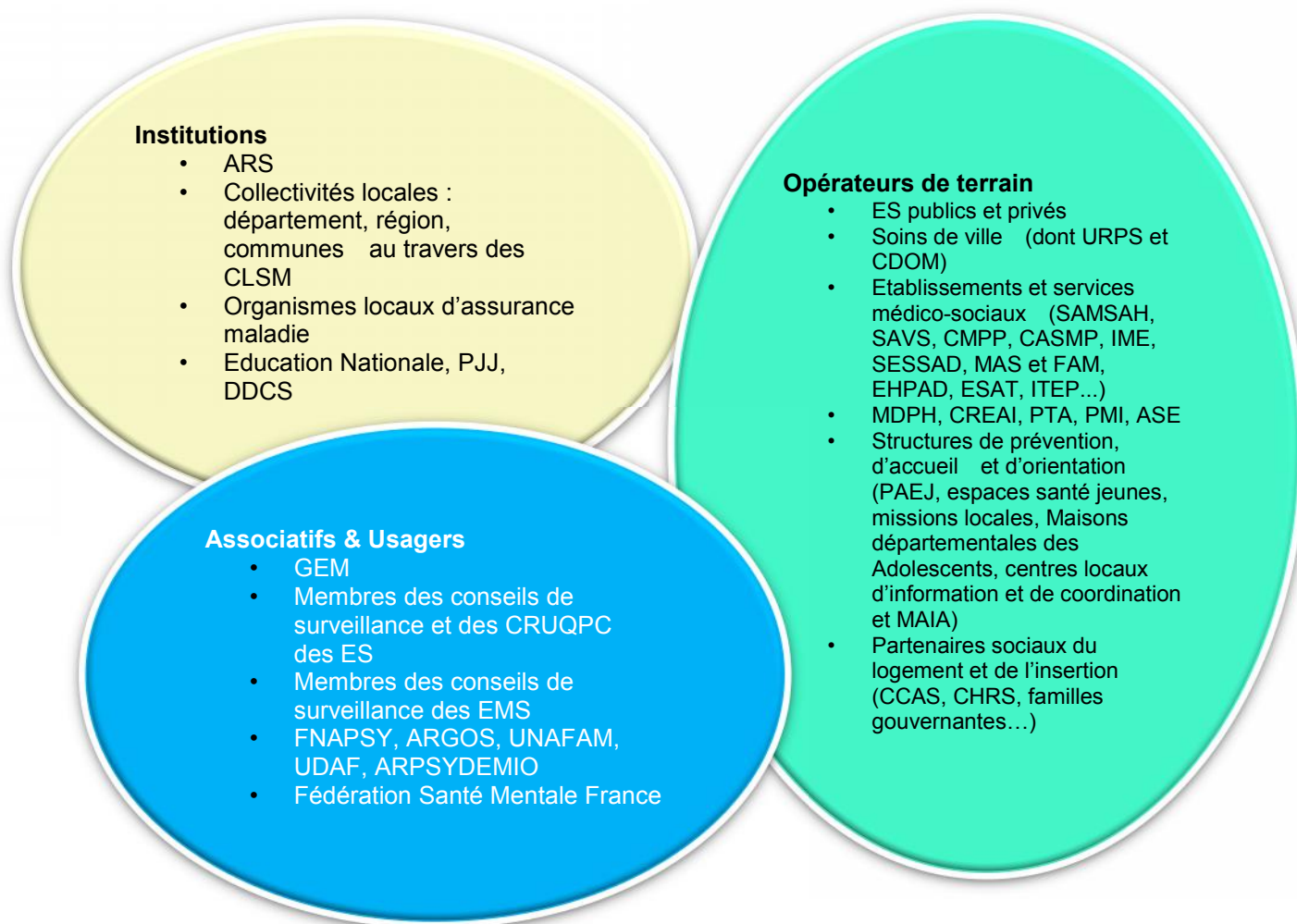
1° Un recours de proximité en soins psychiatriques, notamment par l'organisation de soins ambulatoires de proximité, y compris sous forme d'intervention à domicile, assuré par des équipes pluri-professionnelles, en coopération avec les équipes de soins primaires et les communautés professionnelles territoriales de santé.

2° L'accessibilité territoriale et financière des soins psychiatriques ;

3° La continuité des soins psychiatriques, notamment pour les patients dont les parcours de santé sont particulièrement complexes, y compris par recours à l'hospitalisation, avec ou sans consentement, en assurant si nécessaire l'orientation vers d'autres acteurs afin de garantir l'accès à des prises en charge non disponibles au sein des établissements assurant la mission de psychiatrie de secteur.

Notre objectif est de vous garantir un accès à une prise en charge adaptée à vos besoins, notamment au sein des établissements de santé, dans des délais raisonnables, quelles que soient les caractéristiques géographiques, climatiques et saisonnières du territoire dans lequel vous habitez.

Ce répertoire ne prétend pas à l'exhaustivité. Comme vous le montre le schéma, ci-dessous les acteurs qui interviennent en santé mentale forment un tissu riche et varié.



Pour vous accompagner dans votre démarche, l'ARS vous propose à partir de la page suivante un petit glossaire pour expliciter qui est qui et qui fait quoi !

Bonne lecture à tous.

Petit glossaire en santé mentale

Les termes sont rangés par ordre alphabétique pour vous faciliter la recherche.

Accueils familiaux thérapeutiques

Les accueils familiaux thérapeutiques confient un patient à une famille qui n'est pas sa famille d'origine. Le patient est accueilli par une famille qui l'héberge et l'accompagne au quotidien. Il est en parallèle pris en charge par le dispositif de soins ambulatoires de l'établissement auquel l'AFT est rattaché.

Comme pour les appartements thérapeutiques, l'AFT s'inscrit dans une durée limitée, le plus souvent à la suite d'une hospitalisation temps plein pour des patients pour qui une prise en charge sociale et affective est indispensable en complément du suivi thérapeutique, notamment dans une phase de réadaptation, mais qui ne peuvent trouver ce soutien dans leur milieu naturel.

Il peut concerner des adultes ou des enfants.

Un contrat doit être passé par l'équipe avec chacune des familles pour définir précisément :

- le rôle et la place des familles d'accueil et de l'équipe dans l'action thérapeutique
- les relations avec la famille naturelle (pour les enfants surtout)
- Les conditions de rétribution des familles et les frais d'entretien du malade.

Ambulatoire (Prise en charge ambulatoire)

La prise en charge en ambulatoire recouvre l'ensemble des structures qui ne font pas intervenir d'hospitalisation.

Elle concerne la très grande majorité des personnes prises en charge pour troubles psychiques. Ainsi 84 % des patients pris en charge dans les établissements publics ayant une mission de secteur le sont exclusivement en ambulatoire.

Appartements thérapeutiques

Les appartements thérapeutiques sont des unités de soins, à visée de réinsertion sociale, mises à la disposition d'un ou plusieurs patients pour des durées limitées. Ces structures d'hébergement proposent un accompagnement soignant important, souvent dans une période de transition après une hospitalisation et avant le retour vers le logement habituel. L'entrée du patient se fait sur indication médicale. Le patient est considéré comme étant hospitalisé.

Ces appartements sont situés au sein de l'enceinte de l'établissement de santé ou de plus en plus souvent à l'extérieur de celle-ci, au sein de la commune.

Ils accueillent des patients adultes.

Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP)

Assure le dépistage précoce et le traitement en cure ambulatoire des enfants de moins de 6 ans atteints d'un handicap sensoriel, moteur ou mental en vue d'une adaptation sociale et éducative dans leur milieu naturel et avec la participation de celui-ci. Il peut être spécialisé ou polyvalent avec des sections spécialisées.

Centre d'action médico-psycho-pédagogique (C.M.P.P.)

Assure le diagnostic et traitement en cure ambulatoire des enfants et des jeunes de 3 à 18 ans atteints de troubles neuro-psychologiques ou de troubles du comportement. L'objectif est de réadapter l'enfant tout en le maintenant dans son milieu naturel.

Centres d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP)

Les centres d'accueil thérapeutique à temps partiel visent à maintenir ou favoriser une existence autonome par des actions de soutien et de thérapie de groupe.

Le CATTP s'inscrit dans une logique de parcours de soins pour des patients dont la prise en charge requiert une intensité de soins plus importante que celle proposée par les CMP mais moins importante que celle proposée en HDJ avec une médicalisation plus limitée en CATTP que dans les deux autres formes de prise en charge.

Centres de crise

Les centres de crise sont des centres disposant d'un nombre restreint de lits permettant des prises en charge intensives et de courte durée pour répondre à des situations d'urgence et de détresse aiguës.

Ces structures se caractérisent :

- par une durée de prise en charge courte (moins de deux semaines) ;
- par la nécessité de s'insérer dans un réseau de soins pour proposer un patient un projet thérapeutique qui permette son relais de soins en aval au sein du dispositif de soins ambulatoire.

Centres médico-psychologiques (CMP)

Les CMP sont le premier interlocuteur dans le parcours de soins d'un patient et le pivot de sa prise en charge. C'est à partir de ce lieu que s'organise le programme de soins du patient en articulation avec toutes les modalités de l'offre de soins disponibles par ailleurs.

Ils sont définis comme des unités de coordination et d'accueil en milieu ouvert qui organisent des actions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires et d'interventions à domicile mises à la disposition de la population.

Ils peuvent comporter des antennes, lieux de consultation au plus près de la population et adossés sur la structure principale.

Ils existent des structures pour adultes et des structures pour enfants et adolescents.

En 2015, les CMP de la région PACA ont effectué 1 600 000 actes (entretien, démarche, groupe, accompagnement) pour plus de 146 000 patients.

Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (C.S.A.P.A.)

Les CSAPA sont des dispositifs de proximité, pluridisciplinaires et ambulatoires pouvant comporter de l'hébergement. Ils s'inscrivent à la fois dans le temps bref des interventions précoces mais aussi dans la durée qui est nécessaire aux soins et à l'accompagnement.

Tous les CSAPA assurent l'accueil, l'information, l'évaluation et éventuellement l'orientation des personnes. Ils ont la possibilité de se spécialiser pour la prise en charge médicale, psychosociale et éducative soit sur l'alcool, soit sur les drogues illicites et le mésusage de médicaments.

Equipes mobiles psychiatrie - précarité

Les équipes mobiles spécialisées de psychiatrie sont destinées à favoriser l'accès aux soins et la prise en charge des personnes en situation de précarité et concernent :

- les personnes en situation de précarité et d'exclusion elles-mêmes, qu'elles souffrent d'une pathologie psychiatrique avérée ou d'une souffrance psychique générée par la situation de précarité et d'exclusion ;
- les acteurs de première ligne exprimant des difficultés face à des manifestations de souffrance ou de troubles psychiques des usagers suivis et nécessitant un étayage, un soutien et une formation pour le repérage des problématiques, le décodage et l'analyse des demandes, la mise en œuvre des premiers stades de l'écoute et du soutien.

Ces équipes n'ont pas vocation à se substituer aux missions de droit commun des équipes de psychiatrie publique dans le champ de la prévention, du diagnostic, du soin, de la réinsertion et de la réadaptation sociale.

Compte tenu des difficultés spécifiques d'accès aux soins des personnes en situation de précarité et d'exclusion, elles sont chargées :

- d'aller au-devant de ces publics, quel que soit le lieu où leurs besoins s'expriment ou sont repérés (populations précarisées dans un quartier, accueillies en institutions sociales, grands désocialisés, publics jeunes ou adultes, pathologie mentale avérée ou non, à la rue...), afin de faciliter la prévention, le repérage précoce et l'identification des besoins, l'orientation et l'accès au dispositif de soins lorsqu'il est nécessaire ;
- d'assurer une fonction d'interface entre les secteurs de psychiatrie et les équipes sanitaires sociales œuvrant dans le domaine de la lutte contre la précarité et l'exclusion, afin de faciliter l'élaboration de prises en charge coordonnées autour d'un projet sanitaire et social pour les personnes en situation de précarité.

Foyer d'accueil médicalisé (F.A.M.)

Etablissement pour adultes gravement handicapés dont la dépendance, totale ou partielle, les rend inaptes à toute activité à caractère professionnel et rend nécessaire l'assistance d'une tierce personne (ou a minima un soutien et une stimulation constante) pour accomplir les actes essentiels de l'existence ainsi qu'une surveillance médicale et des soins constants (ou a minima un suivi médical et paramédical régulier).

Groupe d'entraide mutuelle (GEM)

Les groupes d'entraide mutuelle (GEM) sont des structures de prévention et de compensation de la restriction de participation à la vie en société pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Les G.E.M. ne constituent pas des structures médico-sociales au sens de l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles. Leur organisation et leur fonctionnement se différencient à plusieurs titres des établissements et services médico-sociaux. Ainsi, les G.E.M. ne sont pas chargés d'effectuer, comme ces structures, des prestations mises en œuvre par des professionnels (ou par des permanents, comme dans les lieux de vie) et n'ont pas pour missions la prise en charge des personnes.

Le G.E.M., qui peut se définir comme un collectif de personnes animées d'un même projet d'entraide, doit s'efforcer d'être une passerelle permettant aux personnes qui le fréquentent de retrouver une vie sociale satisfaisante et, le cas échéant, de recourir à des soins et à un accompagnement adaptés

Hospitalisation à temps complet

L'hospitalisation à temps complet prend en charge les patients 24 heures sur 24 selon différentes modalités. Le patient est donc hébergé sur son lieu de soins. L'hospitalisation à temps plein est la plus connue et la plus fréquente (88 % des patients de la région PACA). Il existe d'autres modalités comme l'hospitalisation à domicile, les appartements thérapeutiques, l'accueil familial thérapeutique, le séjour thérapeutique, les centres de crise.

Hospitalisation à domicile

La prise en charge thérapeutique est proposée au domicile du patient avec une possibilité pour le patient de faire appel à l'équipe de soins de façon continue.

Hospitalisation à temps partiel

L'hospitalisation à temps partiel prend en charge les patients sur une partie de la journée, le plus souvent de jour (hospitalisation de jour) et plus rarement la nuit (hospitalisation de nuit).

Hospitalisation à temps plein

Les unités d'hospitalisation à temps plein sont des lieux de soins sous surveillance médicale vingt-quatre heures sur vingt-quatre pour des patients présentant des troubles psychiques dont la gravité requiert pour un temps limité des soins et une surveillance constante.

Ces unités sont situées dans des établissements publics (spécialisés en psychiatrie ou établissements généraux) ou des établissements privés (plus habituellement appelés cliniques).

Le principe lors de l'hospitalisation est celui du consentement aux soins "des personnes atteintes de troubles mentaux" les soins sans consentement représentent une exception dont les lois de juillet 2011 et septembre 2013 définissent les modalités. Seuls les établissements assurant le service public hospitalier sont habilités par le directeur général de l'ARS à recevoir des personnes hospitalisés sans leur consentement.

Les unités d'hospitalisation à temps complet fonctionnent dans des centres hospitaliers spécialisés, des centres hospitaliers généraux, des établissements privés participant au service public hospitalier et des maisons de santé pour maladies mentales.

Hôpital de jour

Les hôpitaux de jour assurent des soins individualisés et intensifs pendant la journée. Le patient rentre à son domicile le soir ce qui permet son maintien dans son milieu habituel.

En journée, l'intensité de soins est équivalente à celle qui est proposée en hospitalisation à temps plein. Selon l'évaluation médicale de l'intensité de soins requise, le patient peut être pris en charge de façon continue (matin et soir, cinq jours sur 7) ou de façon discontinue (par demi-journée ou sur certaines jours seulement de la semaine).

Il existe des hôpitaux de jour pour enfants et pour adultes. Ils sont implantés dans les locaux de l'établissement de santé ou à l'extérieur de son enceinte. De plus en plus cette offre de soins se déploie sur le territoire pour être au plus proche de ses utilisateurs.

Hôpital de nuit

Les hôpitaux de nuit organisent des prises en charge thérapeutiques de fin de journée et une surveillance médicale de nuit et, le cas échéant, de fin de semaine.

Les hôpitaux de nuit fonctionnent souvent à l'intérieur des services d'hospitalisation à temps plein.

Le patient a acquis une certaine autonomie dans la journée mais a besoin d'une prise en charge la nuit et pendant le week-end, souvent dans le cadre d'un processus de réinsertion avec des périodes de vulnérabilité et d'angoisse pendant lesquelles le patient doit être accompagné.

Maison d'accueil spécialisé (M.A.S.)

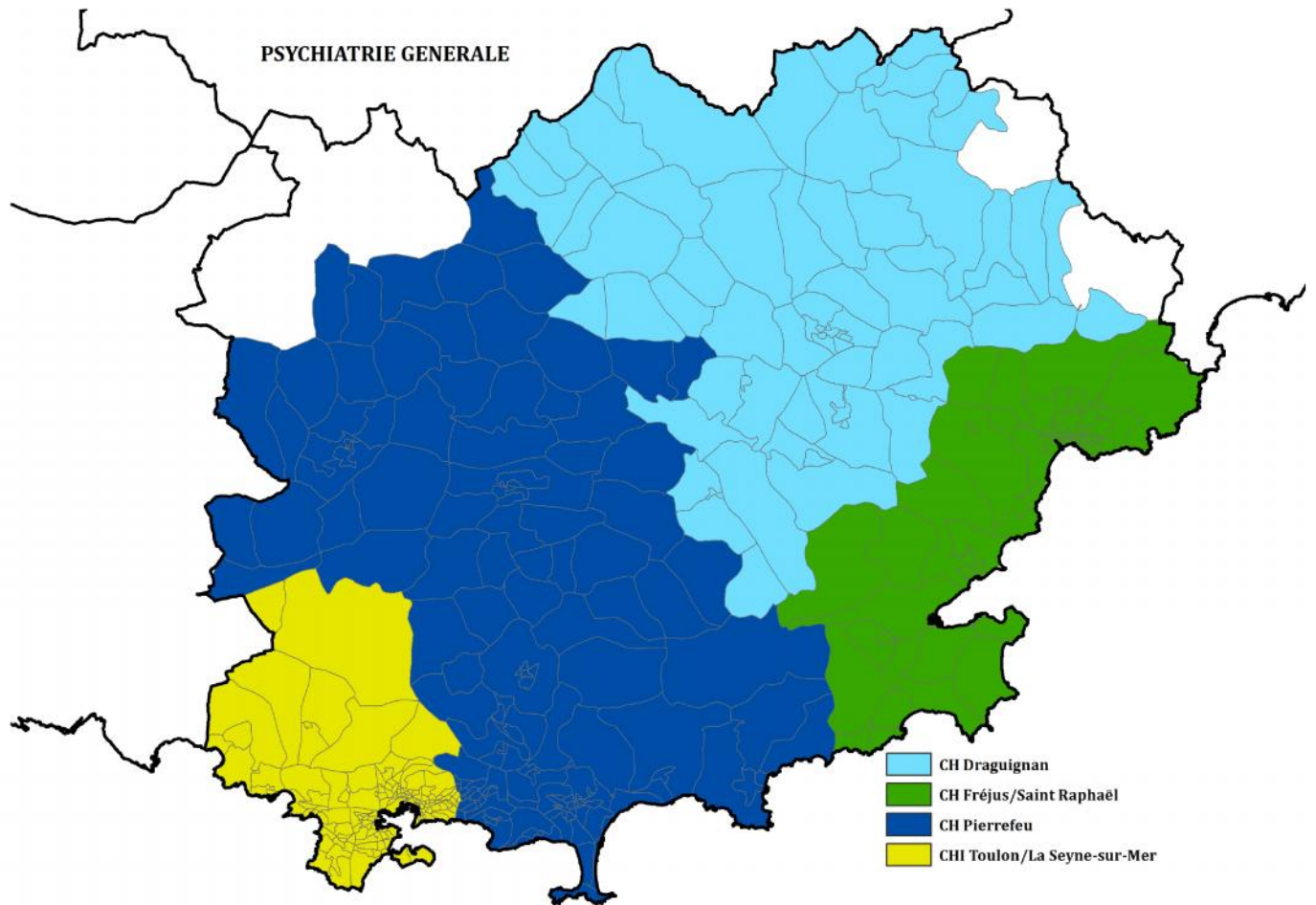
Etablissement qui accueille ou accompagne des personnes handicapées adultes n'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie, dont l'état rend nécessaire l'assistance d'une tierce personne pour accomplir les actes de la vie courante ainsi qu'une surveillance médicale et des soins constants. L'établissement leur assure un soutien médico-social et éducatif permettant le développement de leurs potentialités et des acquisitions nouvelles, ainsi qu'un milieu de vie favorisant leur épanouissement personnel et social.

Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)

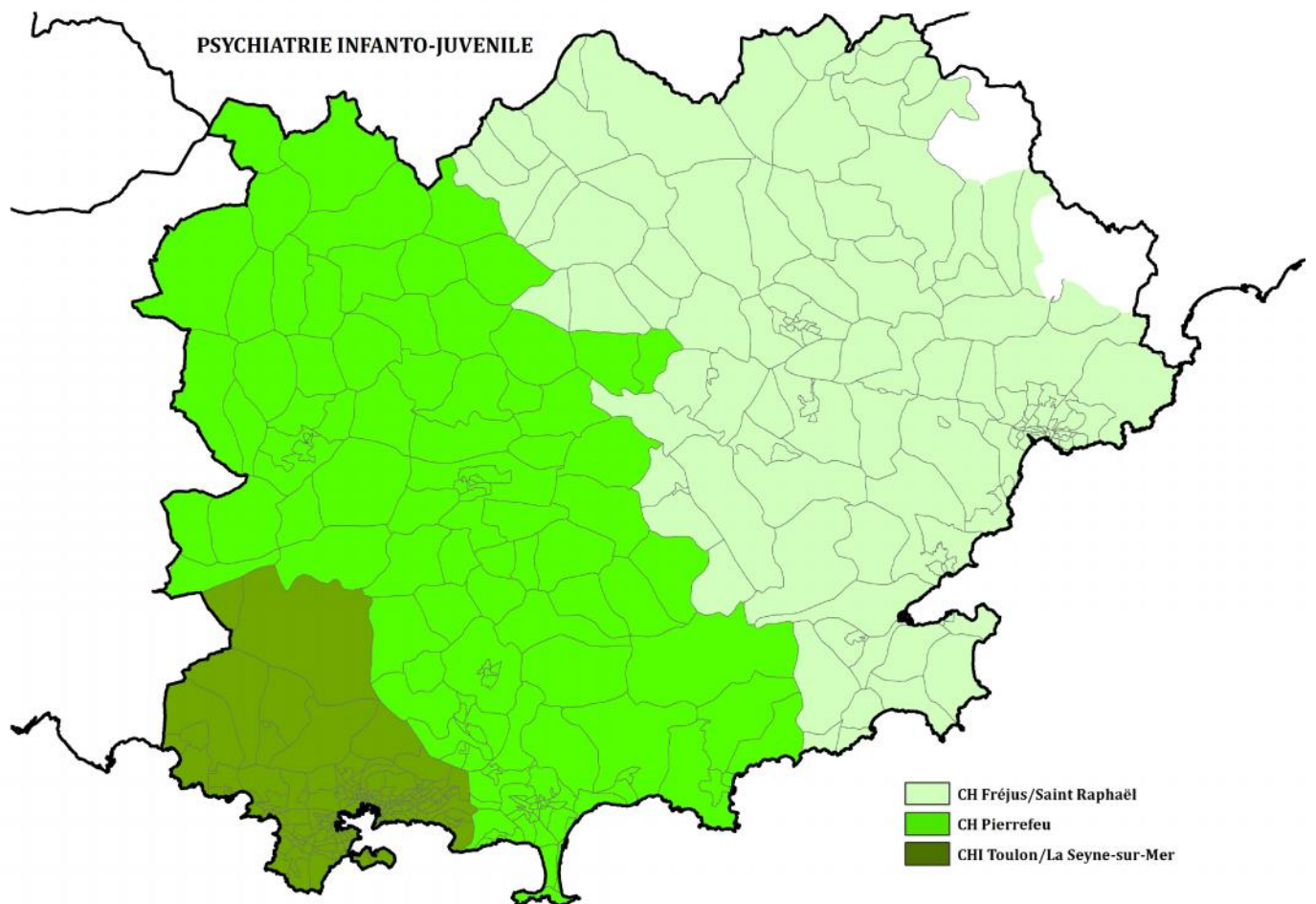
Service qui réalise les missions du SAVS (maintien ou restauration des liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitation de l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité) et qui comporte de plus des prestations de soins : soins réguliers et coordonnés, accompagnement médical et paramédical en milieu ouvert.

VAR

PSYCHIATRIE GENERALE



PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE



Directeur : M. Michel PERROT**Président de la CME : Dr Stéphane BOURCET****Structures situées dans l'hôpital George Sand****Psychiatrie générale****Nombre de Places**

Hospitalisation complète	47	04 94 11 30 95 /
Pavillon psychiatrique Arthur Rimbaud Avenue Jules Renard 83500 LA SEYNE SUR MER		
Hospitalisation complète sous contrainte	10	
Pavillon psychiatrique Arthur Rimbaud Avenue Jules Renard 83500 LA SEYNE SUR MER		
Hôpital de jour - Intersectoriel 83G04 / 83G05	13	04 94 11 30 95
Pavillon psychiatrique Arthur Rimbaud Avenue Jules Renard 83500 LA SEYNE SUR MER		
CMP ouvert 5jrs ou plus/sem		04 94 11 30 85
Pavillon psychiatrique Arthur Rimbaud Avenue Jules Renard 83500 LA SEYNE SUR MER		

Structures situées dans l'hôpital George Sand - Secteur Ouest - La Seyne sur Mer**Psychiatrie infanto-juvénile**

Centre d'Action Médico-Sociale Précoce		04 94 11 30 66
Pavillon Georges Sand - Dr BERNAUD Avenue Jules Renard 83500 LA SEYNE SUR MER		
CMP ouvert 5jrs ou plus/sem - Adolescents		04 94 11 31 78
Pavillon Toussaint Merle - Dr SILVE Avenue Jules Renard 83500 LA SEYNE SUR MER		

CMP ouvert 5jrs ou plus/sem - Enfants	04 94 11 31 80
Pavillon Toussaint Merle - Dr CARBONEL	
Avenue Jules Renard	
83500 LA SEYNE SUR MER	
Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel - Adolescents	04 94 11 31 78
Pavillon Toussaint Merle - Dr SILVE	
Avenue Jules Renard	
83500 LA SEYNE SUR MER	
Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel - Enfants	04 94 11 31 80
Pavillon Toussaint Merle - Dr VIOLETTE	
Avenue Jules Renard	
83500 LA SEYNE SUR MER	
Unité de Périnatalité	04 94 11 30 66
Pavillon Georges Sand - Dr BERNAUD	
Avenue Jules Renard	
83500 LA SEYNE SUR MER	

Structures situées dans l'hôpital Sainte Musse

Psychiatrie générale	Nombre de Places	
Hospitalisation complète	90	
Hôpital de jour	2	
Hôpital de nuit	6	
Urgences psychiatriques		04 94 14 51 60
Consultations ELSA		04 94 14 58 29
Equipe de liaison et de soins en addictologie (ELSA)		
Consultations		04 94 14 57 56
Dr BASANISI		

Psychiatrie infanto-juvénile	Nombre de Places	
Hospitalisation complète	10	04 94 14 52 00
CEOA - Centre Départemental d'Evaluation et d'Orientation de l'Adolescence		
Consultations		
Dr ROCCHI		
Avenue de Saint Claire Deville		
83056 TOULON		

Structures situées en dehors de l'hôpital - Secteur Est - Toulon - La Garde

Psychiatrie infanto-juvénile	Nombre de Places	
Hôpital de jour	12	04 94 03 87 87
Le Mammisi - Dr CARBONEL 105 rue Abel Gance 83130 LA GARDE		
CMP ouvert 5jrs ou plus/sem - Enfants		04 94 22 03 95
Dr ROCCHI 4 rue d'Entrechaus 83000 TOULON		
CMP ouvert 5jrs ou plus/sem - Adolescents		04 94 22 03 95
Dr VAILLE 4 rue d'Entrechaus 83000 TOULON		
CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem – Parents/Bébé		06 76 19 13 83
Dr BERNAUD 315 rue Bartolini 83130 LA GARDE		
Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel - Enfants		04 94 03 87 83
Le Mammisi - Dr CARBONEL 105 rue Abel Gance 83130 LA GARDE		
Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel - Adolescents		04 94 22 03 95
Dr VAILLE 4 rue d'Entrechaus 83000 TOULON		

Structures situées en dehors de l'hôpital George Sand

Psychiatrie générale		
CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem		04 94 11 30 85
69 avenue de la Résistance 83110 SANARY-SUR-MER		
Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel		04 94 02 99 11
Secteurs G04/G05 - Villa Gounod 3 boulevard Gounod 83500 LA SEYNE SUR MER		
Hébergement thérapeutique intersectorial		04 94 11 30 85
Secteurs G04/G05		

Structures situées en dehors de l'hôpital George Sand - Secteur Ouest - La Seyne sur Mer

Psychiatrie infanto-juvénile

Nombre de Places

Hôpital de jour	12	04 94 63 76 20
Les Orangers - Dr VIOLETTE 55 boulevard du 4 Septembre 83500 LA SEYNE SUR MER		
Equipe de Référence d'Evaluation Autisme (E.R.E.A.)		04 94 74 95 66
Dr BERNAUD 98 boulevard Audiffren 83110 SANARY-SUR-MER		

Structures situées en dehors de l'hôpital Sainte Musse

Psychiatrie générale

Nombre de Places

Hôpital de jour	20	04 94 64 58 42
HDJ Secteurs G01/G02/G03 7 rue Revel 83000 TOULON		
CMP ouvert 5jrs ou plus/sem		04 94 64 58 66
7 rue Revel 83000 TOULON		
		04 94 64 58 44
		04 94 64 58 55
Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel		04 94 64 58 42
CATTP Secteurs G01/G02/G03 7 rue Revel 83000 TOULON		
SILOE : Interface psychiatrique avec l'association		04 94 91 50 10
Espace Santé Mirabeau Impasse Mirabeau 83000 TOULON		

Directeur : M. Jean Marc BARGIER

Président de la CME : Dr GUICHARD

Structures situées dans l'hôpital

Psychiatrie générale

Nombre de Places

Hospitalisation complète

115

CMP ouvert 5jrs ou plus/sem

Médico-Légal

CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem

04 94 33 18 27

Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel

04 94 33 18 27

Intersectoriel

Equipe Mobile - Précarité

04 94 33 18 27

Equipe Mobile - Gériatrie

Accueil et Orientation

10

Unité de Psychologie Légale

16

UPL

Appartement Communautaire

3

Cigales

Psychiatrie infanto-juvénile

Nombre de Places

Hôpital de jour

12

Les Lutins Pierrefeur

Equipe Mobile

Enfants / Adolescents

Périnatalité

Psychiatrie générale	Nombre de Places	
Hospitalisation complète	20	04 94 37 99 00
Temps plein Adulte Brignoles		
Chemin de Saint Pierre		
83170 BRIGNOLES		
Hôpital de jour	7	04 94 59 21 41
Chêne		
31 rue de la République		
83170 BRIGNOLES		
Hôpital de jour	12	04 94 59 27 01
Henry Ey		
Chemin Raton		
83170 BRIGNOLES		
Hôpital de jour	10	04 94 65 10 06
La Lézardière		
50 boulevard Gambetta		
83400 HYERES		
Hôpital de jour	15	04 94 12 19 98
Les Agapanthes		
11 avenue Riondet		
83400 HYERES		
Hôpital de jour	10	04 94 61 29 29
MT Serein		
Les Nagas - 969 avenue du Commandant Houot		
83130 LA GARDE		
Hôpital de jour	10	04 94 27 10 10
Regain		
Les Nagas - 969 avenue du Commandant Houot		
83130 LA GARDE		
Hôpital de jour	20	04 94 37 11 14
Le Goëland		
105 chemin du Chevalier		
83470 SAINT MAXIMIN		
CMP ouvert 5jrs ou plus/sem		04 94 69 33 46
Saint Louis		
12 boulevard Saint Louis		
83170 BRIGNOLES		

CMP ouvert 5jrs ou plus/sem Adultes 8 boulevard Gambetta 83390 CUERS	04 94 13 50 91
CMP ouvert 5jrs ou plus/sem Adultes 9 avenue Riondet 83400 HYERES	04 94 12 19 00
CMP ouvert 5jrs ou plus/sem Forsythias 16 place Antoine Tomasini 83130 LA GARDE	04 94 01 72 41
CMP ouvert 5jrs ou plus/sem Adultes 105 chemin du Chevalier 83470 SAINT MAXIMIN	04 94 37 11 17
CMP ouvert 5jrs ou plus/sem République 6/8 avenue de la République 83210 SOLLIES PONT	04 94 13 50 81
CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem Chêne 12 boulevard Saint Louis 83170 BRIGNOLES	04 94 69 33 46
CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem Maison de santé pluridisciplinaire Quartier Le Derrot 83570 CARCES	
CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem Maison de santé pluridisciplinaire Quartier Le Derrot 83570 CARCES	
CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem CCAS Avenue Jean Jaurès 83320 CARQUEIRANNE	
CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem Foyer Massillon 83400 HYERES	

CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem Bureau Villa File Place Castellin 83260 LA CRAU	
CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem Hôtel de Ville Place de la Liberté 83210 LA FARLEDE	04 94 27 85 85
CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem Regain Les Nagas - 969 avenue du Commandant Houot 83130 LA GARDE	04 94 27 10 10
CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem Villa Rossi - CCAS - Bureau des Permanences Rue de la Rigourette 83980 LE LAVANDOU	04 94 22 76 60
CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem Hôtel de Ville Place Balestro 83210 SOLLIES TOUCAS	04 94 28 90 47
Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel Intersectoriel Chêne 12 boulevard Saint Louis 83170 BRIGNOLES	04 94 69 33 46
Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel Henry Ey Chemin Raton 83170 BRIGNOLES	04 94 59 27 01
Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel Adultes Gambetta 8 boulevard Gambetta 83390 CUERS	04 94 13 50 91
Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel Adultes 9 avenue Riondet 83400 HYERES	04 94 12 19 90
Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel Forsythia La Garde 16 place Antoine Tomasini 83130 LA GARDE	04 94 02 72 41

Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel CATTP Adulte 105 chemin du Chevalier 83470 SAINT MAXIMIN		04 94 37 11 17
Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel République Solliès 6/8 avenue de la République 83210 SOLLIES PONT		04 94 13 50 81
Centre d'accueil permanent CAP CH Brignoles Quartier des Capucins 83170 BRIGNOLES		04 94 72 66 00
Centre d'accueil permanent CAP CH Hyères 83400 HYERES		04 94 00 27 04
Appartement Communautaire 7 avenue Buzzegoli 83170 BRIGNOLES	04 94 33 18 33	3
Appartement Communautaire - Cité Fanfan D2 65 rue Georges Clémenceau 83130 LA GARDE	3	04 94 33 18 33
Appartement Communautaire 57 rue Jules Favre 83390 PIERREFEU DU VAR	3	04 94 33 18 33
Accueil familial thérapeutique Secteurs G06 – G07 – G08 – G09	4	04 94 33 19 19
Consultations CSAPA 12 boulevard Saint Louis 83170 BRIGNOLES		04 94 69 22 38
Consultations CSAPA Riondet - 11 rue Riondet 83400 HYERES		04 94 01 46 90
Consultations CSAPA Gambetta 50 boulevard Gambetta		04 94 65 10 06

83400 HYERES

Consultations CSAPA 04 94 20 79 38
Centre Pénitentiaire
83210 LA FARLEDE

Psychiatrie générale (Milieu pénitentiaire)

D.S.P. Consultations au sein de l'U.C.S.A. 04 94 20 79 38
Centre Pénitentiaire
83210 LA FARLEDE

Psychiatrie infanto-juvénile

Nombre de Places

Hospitalisation complète 9 04 98 01 39 01
Villa Nova Adolescents
237 avenue Frédéric Mistral
83130 LA GARDE

Hôpital de jour 12 04 94 59 21 41
Adolescents Brignoles
Equipe en cours de construction

Hôpital de jour 12 04 94 58 29 59
Les Gabians Hyères - CH René Sabran
83400 HYERES

Hôpital de jour 12 04 94 37 11 17
Enfants Saint Maximin
105 chemin du Chevalier
83470 SAINT MAXIMIN

CMP ouvert 5jrs ou plus/sem 04 94 37 00 86
Boulevard Gustave Pellissier
83170 BRIGNOLES

CMP ouvert 5jrs ou plus/sem 04 94 12 15 50
3 montée de Costebelle
83400 HYERES

CMP ouvert 5jrs ou plus/sem 04 94 37 11 17
105 chemin du Chevalier
83470 SAINT MAXIMIN

CMP ouvert 5jrs ou plus/sem 04 94 13 50 80
6/8 avenue de la République
83210 SOLLIES PONT

CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem 04 94 22 76 60
Villa Rossi - CCAS - Bureau des Permanences
Rue de la Rigourette

83980 LE LAVANDOU

Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel
Pédopsychiatrie Brignoles
Boulevard Gustave Pellissier
83170 BRIGNOLES

04 94 37 00 86

Consultations

Villa Nova
237 avenue Frédéric Mistral
83130 LA GARDE

04 98 01 39 01

Accueil familial thérapeutique
Pédopsychiatrie

1

04 94 33 19 19

Directrice : Mme Chantal BORNE

Président de la CME : Dr Jean Marc MAURIN

Structures situées dans l'hôpital

Psychiatrie générale

Nombre de places

Hospitalisation complète

36

dont deux lits d'isolation

Consultations intersectorielles 83G10 et 83G11

Bâtiment de psychiatrie

Rez-de-chaussée

Consultations CSAPA Alcoologie

04 94 40 22 46

Bâtiment de psychiatrie

Rez-de-chaussée

Psychiatrie infanto-juvénile

Nombre de places

Hospitalisation complète

8

04 94 40 21 16

Adolescents - AROBASE

Hôpital de jour

15

Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel

04 94 17 87 90

Structures situées en dehors de l'hôpital

Psychiatrie générale

Nombre de places

Hôpital de jour

04 94 54 78 80

15

ZA l'Argentière

Impasse J. Monod

83310 COGOLIN

Hôpital de jour

12

04 94 51 81 60

Villa Renata

1591 avenue de Lattre de Tassigny

83600 FREJUS

CMP ouvert 5jrs ou plus/sem Villa Renata 1591 avenue de Lattre de Tassigny 83600 FREJUS		04 94 51 81 61
CMP ouvert 5jrs ou plus/sem 42 avenue Saint-Exupéry 83120 SAINTE MAXIME		04 94 55 21 34
CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem CCAS - de 9h à 12h les Lundi, Mercredi et Vendredi 112 avenue Victor Hugo 83480 PUGET SUR ARGENS		Portable infirmier : 06 87 32 55 64
Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel - Intersectoriel de 9h à 16h30 le Jeudi 33 rue Lacépède 83600 FREJUS		Portable infirmier : 06 89 33 40 32
Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel - Intersectoriel CCAS - de 9h à 12h le Lundi 112 avenue Victor Hugo 83480 PUGET SUR ARGENS		Portable infirmier : 06 87 32 55 64
Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel - Intersectoriel CCAS - de 9h à 16h30 les Mardi et Mercredi 125 rue Jules Ferry 83700 SAINT RAPHAEL		04 94 19 51 20

Psychiatrie infanto-juvénile

Nombre de places

Hôpital de jour Quartier du Colombier Impasse Marceau 83310 COGOLIN	10	04 94 54 76 70
Hôpital de jour 584 chemin Varrayon 83720 TRANS EN PROVENCE	10	04 94 47 06 73
CMP ouvert 5jrs ou plus/sem Notre Dame des Anges Rue Blaise Pascal 83310 COGOLIN		04 94 83 75 61
CMP ouvert 5jrs ou plus/sem Bâtiment 2 380 rue Jean Aicard 83300 DRAGUIGNAN		04 94 85 08 44

CMP ouvert 5jrs ou plus/sem

04 94 95 67 50

La Résidence

42 avenue Jean Jaurès

83700 SAINT RAPHAEL

Psychiatrie générale

Consultations CSAPA Toxicomanie

04 94 51 85 60

Villa Sole Zénit

414 avenue du Château de Gallieni

83600 FREJUS

830100525

C.H. de la Dracénie
Route de Montferrat - BP 249
83007 DRAGUIGNAN

04 94 60 50 00

direction.generale@ch-draguignan.fr

Directeur : M. Jean Christophe ROUSSEAU

Président de la CME : Dr Jean Marc MINGUET

Structures situées dans l'hôpital

Psychiatrie générale

Nombre de places

Hospitalisation complète

39

Accueil des urgences

04 94 60 56 99

Structures situées en dehors de l'hôpital

Psychiatrie générale

Hôpital de jour

25

04 94 60 56 85

Le Malmont

Boulevard Joseph Collomp

83300 DRAGUIGNAN

CMP ouvert 5jrs ou plus/sem

04 94 60 56 80

Le Malmont

Boulevard Joseph Collomp

83300 DRAGUIGNAN

83 **CH Hyères**
579 rue Maréchal Juin
83400 HYERES

Permanence d'accès aux soins en milieu psychiatrique

83 **CHITS - Hôpital Sainte Musse**
CS 31412
83056 TOULON CEDEX

Permanence d'accès aux soins en milieu psychiatrique

830215919 **Korian Val du Fenouillet** **08 99 03 22 08**
Rue du Cinsault
83260 LA CRAU
marie-christine.tran@korian.fr

Directeur : M. Jérôme GOMES

Président de la CME : Dr Marc BRUNET

Hospitalisation complète **80**

Hôpital de Nuit **3**

830100756 **Centre de soins les Collines du Revest** **04 94 18 10 00**
1251 route du Général de Gaulle
83200 **LE REVEST LES EAUX**
collinesdurevest@orpea.net

Directrice : Mme JEGOUREL

Président de la CME : Pr CLERVOY

Hospitalisation complète	107	Lits de psychiatrie
Hospitalisation complète	54	Lits de SSR en Addictologie
Hôpital de jour	20	
Hôpital de Nuit	7	

830017497 **Clinique de santé mentale Korian le Golfe** **04 94 17 70 00**
382 avenue du Subeiran
83310 **COGOLIN**
referent-administratif.cogolin@medica.fr

Directeur : M. Guillaume GUERIN

Président de la CME : Dr CHALBOS

Hospitalisation complète	52	
--------------------------	-----------	--

830100442 **Clinique Saint Martin** **04 98 00 31 00**
Quartier de Faveyrolles
83190 **OLLIOULES**
jc.corinthien@ramsay.gds.fr

Directeur : M. Franck BLANC

Président de la CME : Dr Michel MURY

Hospitalisation complète	80	
Hôpital de jour	8	

830200515 **Clinique Les Trois Solliès** **04 94 13 01 00**
Quartier les Hauts Guirans - 3500 RD554
83210 SOLLIES TOUCAS
direction@clinique-3-sollies.com

Directrice : Mme Maryline CHASSAINGT

Président de la CME : Dr KORRICHI

Hospitalisation complète **109**

Hôpital de Jour **10**

830212908 **C.A.M.S.P. Le Malmont** **04 94 60 50 96**
(Rattaché au CH de la Dracénie)
Boulevard Joseph Collomb
83007 DRAGUIGNAN CEDEX

Directrice : Mme Marie-Christine DELMAS

830004388 **C.A.M.S.P. du CH George Sand** **04 94 11 30 66**
Avenue Jules Renard
83500 LA SEYNE-sur-MER
DG@ch-toulon.fr

Directeur : Dr Isabelle CARBONEL

830215737 **C.A.M.S.P. La Garonne** **04 94 19 45 65**
ZA Les Genêts - Lot 25 - Bd Jean Moulin
83700 SAINT-RAPHAEL
camspaintraphael@ugecampacac.com

Directeur : M. Michel BOLLA

830212890 **C.A.M.S.P. La Rode - UGECAM** **04 94 03 32 32**
224 rue Emile Ollivier
83000 TOULON
cestienne@ugecampacac.com

Directeur : M. Michel BOLLA

830020939 **C.A.M.S.P. Brignoles** **06 84 21 54 96**
12 boulevard Saint Louis
83170 BRIGNOLES
campsbrignoles@ugecampacac.com

Directeur : M. Michel BOLLA

830100145 **C.M.P.P. de Draguignan** **04 94 68 31 61**
380 rue Jean Aicard - BP 189
83005 DRAGUIGNAN CEDEX
cmpp.pep83@orange.fr

Directeur : M. Stéphan LHOMME

830101630 **C.M.P.P. APAJH** **04 94 94 61 54**
442 avenue Pierre Mendès France
83500 LA SEYNE-sur-MER
cmppapajh.83@wanadoo.fr

Directeur : M. Jean Marc BOUNAREL

830100160 **C.M.P.P. La Valette ADSEA** **04 98 00 13 05**
235 avenue Pierre et Marie Curie - Val Espace
83160 LA VALETTE
maurisse.edwige@adsea83.com

Directrice : Mme Khaddija HAJJAR

830101598 **C.M.P.P. Les Magnolias** **04 94 51 34 27**
86 avenue de Verdun
83700 SAINT-RAPHAEL
saintraphael@cmpp.info

Directeur : Dr Evelyne DE LA LONDE

83 **G.E.M. Fraternité** **04 94 50 72 64**
243 place de la Paix
83300 DRAGUIGNAN
accueil@gem-fraternite.fr

Président : M. Hubert REQUISTON

83 **G.E.M. Forts Ensemble** **04 94 30 16 09**
297 route de Fabrégas
83500 LA SEYNE-sur-MER
fortsemble@orange.fr

Présidente : Anne Marie SCHNELLMANN

83 **G.E.M. Club du Lien** **04 94 20 62 15**
Espace Maurice - 141 avenue Marcel Castié
83000 TOULON
clubdulien.toulon@free.fr

Président : M. Fabien DURAND

83 **G.E.M. Un Autre Chemin** **09 51 12 28 15**
13 avenue Henri Barbusse
83000 TOULON
gemunautrechemin@yahoo.fr

Président : M. Olivier MENGUAL

83 **G.E.M. Les Amis de l'Espérance** **04 94 89 02 45**
1156 route de la Gare
83190 OLLIOULES

Président : M. David BENJACAR

83 **Maison des Adolescents du Var** **04 94 92 11 12**
7 place Pêcheret - Quartier la Visitation
83000 TOULON
contact@mda83.org

www.ars.paca.sante.fr

Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur
132, boulevard de Paris - 13003 Marseille
Adresse postale : CS 50039 - 13331 Marseille cedex 03

